



## Certificat Administratif

Je soussigné Gérard LIOT, Maire de la commune d 'AUSSAC-VADALLE certifie, qu'en application de l'acte d'engagement du 09 novembre 2021 pour le lot N°2 Aménagements paysagers, que les travaux du prestataire ont été réalisé dans le délai de 2 semaines sur la période prévue par l'ordre de service du 16 août 2022.

Pour faire valoir ce que de droit.

AUSSAC-VADALLE,  
Le 20 novembre 2023.

Le Maire,  
Gérard LIOT



D'AUSSAC  
MAIRIE  
R.F.  
(Charente)